



La Formation Juridique Des Experts Automobiles

Module n°1

L'Expertise Automobile en Protection Juridique
Les Principes Juridiques et leurs mises en œuvre par l'Expert

Résidence La Devinière • 144, place du Québec • 34000 Montpellier

Tél : +33 (0) 6 24 86 32 47 • Fax : +33 (0) 959 333 477

Renseignements et Inscriptions : formation@dominus-litis.com

FORMATION PJ/RC

L'EXPERTISE AUTOMOBILE EN PROTECTION JURIDIQUE LES PRINCIPES JURIDIQUES ET LEURS MISES EN OEUVRE PAR L'EXPERT

Les compagnies d'Assurances dommages aux biens qui représentent une part prépondérante de l'activité expertale ont depuis quelques années étoffé leurs offres de services en proposant à leurs assurés une prestation de conseil juridique et de recours sous le vocable de « Protection Juridique ».

Afin de proposer un service de qualité, ces mêmes compagnies d'Assurances font appel aux experts automobiles pour ce nouveau type de mission. Cependant ces missions diffèrent profondément des missions « d'expertise classique ».

Les experts automobiles doivent s'interroger sur les attentes de leurs clients et les moyens à mettre en œuvre pour y répondre efficacement.

C'est pourquoi il nous semble utile de proposer aux experts automobiles un programme de formation aux missions de Protection Juridique. Ce programme a pour ambition d'expliquer de manière simple et pratique les concepts juridiques de la responsabilité civile et leurs influences sur la méthodologie que doit impérativement suivre l'expert lors de sa mission s'il veut déposer un rapport d'expertise exploitable.

Élaborée par un juriste d'entreprise de compagnie d'Assurances, spécialisé en droit des obligations et des contrats, la qualité et l'efficacité de cette formation sont supervisées par un comité scientifique regroupant des juristes en activité (Professeurs d'Université, Avocats et Juristes d'entreprise).

Objectifs de cette formation :

- Aider l'expert automobile à Valoriser son rapport d'expertise en fonction des attentes de son mandant.
 - Identifier tous les objectifs de la mission ;
 - Organiser les opérations d'expertise en fonction de ces objectifs ;
 - Rédiger un rapport exploitable par son mandant.
- Aider l'expert à Identifier la relation juridique en présence afin de rechercher les éléments techniques les plus pertinents.
- Aider l'expert à mettre en avant les points clés de ses constatations pour Réussir une négociation.

Public concerné :

- Experts automobiles devant accomplir des missions de Protection Juridique
- Experts automobiles souhaitant acquérir ou mettre à jour leurs connaissances en matière de RC/PJ
- Experts stagiaires

Prérequis :

- Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire

Méthode et moyens pédagogiques :

- Exposés ;
- Illustrations des thèmes théoriques par des cas pratiques directement issus de l'expérience professionnelle du formateur ;
- Documentation pédagogique remise au stagiaire ;
- Questionnaire d'évaluation.

Attestation individuelle de fin de formation :

- Une attestation de fin de stage est délivrée au participant à l'issue de la formation.

Intervenants :

- Avocat et/ou Gestionnaire de Cie d'Assurances.

Effectifs :

- Le nombre de places est volontairement limité à 10 participants par session afin de faciliter les échanges.

Informations Pratiques :

- Durée : 2 jours
- Tarif : cf. calendrier des formations
- Lieu et date : cf. calendrier des formations

- Renseignements et inscriptions : formation@dominus-litis.com

En fonction des inscriptions les dates proposées seront confirmées aux participants par courriel.

Pour être confirmée, chaque session de formation doit comprendre au minimum 8 participants.

Points forts de cette formation:

- Efficace car elle a été élaborée par un juriste de compagnie d'assurances PJ.
- Performante grâce au faible nombre de stagiaires par session.
- Pragmatique en recentrant toujours les connaissances sur l'action de l'expert.
- 2 jours d'alternance entre exposés et mises en situation.

Programme de la première journée de formation

08h45 Accueil des participants

09h00 L'obligation de délivrance conforme – Art. 1604 et suiv. du Code civil

- Domaine
- Conditions d'application
- Sanctions

10h45 Pause

11h00 La garantie légale des vices cachés – Art. 1641 et suiv. du Code civil

- Domaine
- Conditions d'application
- Sanctions

12h30 Déjeuner

14h00 L'enjeu pratique de la distinction entre les Art. 1604 et 1641 du Code civil

15h30 Pause

15h45 La garantie légale de conformité – Art.L. 217-1 et suiv. du Code de la consommation

- Domaine
- Conditions d'application
- Sanctions
- Enjeux pratiques

17h00 Fin

Programme de la seconde journée de formation

08h45 Accueil des participants

09h00 La prestation de service du professionnel Réparateur

- Obligation d'information et de conseil
- Obligation de résultat
- Sanctions

10h45 Pause

11h00 • Le Contrôleur Technique

- Bref aperçu des vices du consentement
- Les infractions pénales

12h30 Déjeuner

14h00 Définir les attentes du mandant

- PPCM de l'expertise PJ
- L'expertise Préliminaire
- L'expertise Contradictoire

15h30 Pause

15h45 Déroulement de la phase technique

- La recherche d'un accord amiable
- La rédaction du rapport
- L'issue de la mission de PJ

17h00 Fin